

À la une

Congrès national des GAL - 26 & 27 octobre 2026
Rejoignez-nous à Strasbourg !

Leader France a le plaisir de vous inviter à son Congrès national des Groupes d'Action Locale, qui se déroulera les 26 et 27 octobre 2026 à Strasbourg.

Ce rendez-vous annuel constitue un temps fort du réseau, réunissant les acteurs du programme LEADER, les partenaires institutionnels et les représentants européens autour des enjeux du développement rural et des perspectives d'évolution des politiques européennes.

Cette édition sera particulièrement consacrée aux réflexions concernant l'avenir du programme LEADER et les orientations du futur Cadre financier pluriannuel 2028-2034. Elle sera rythmée par des tables rondes, des ateliers thématiques et des temps d'échanges destinés à valoriser les expériences des territoires et à nourrir une réflexion collective sur les politiques de demain.

Afin de préparer au mieux ces temps de travail, nous vous invitons à répondre à un court sondage permettant de recueillir vos attentes, vos besoins et les thématiques que vous souhaitez voir abordées lors des ateliers et tables rondes.

Pour toute question, l'équipe de Leader France se tient à votre disposition à l'adresse suivante : contact@leaderfrance.fr.

Ils ont confirmé leur présence

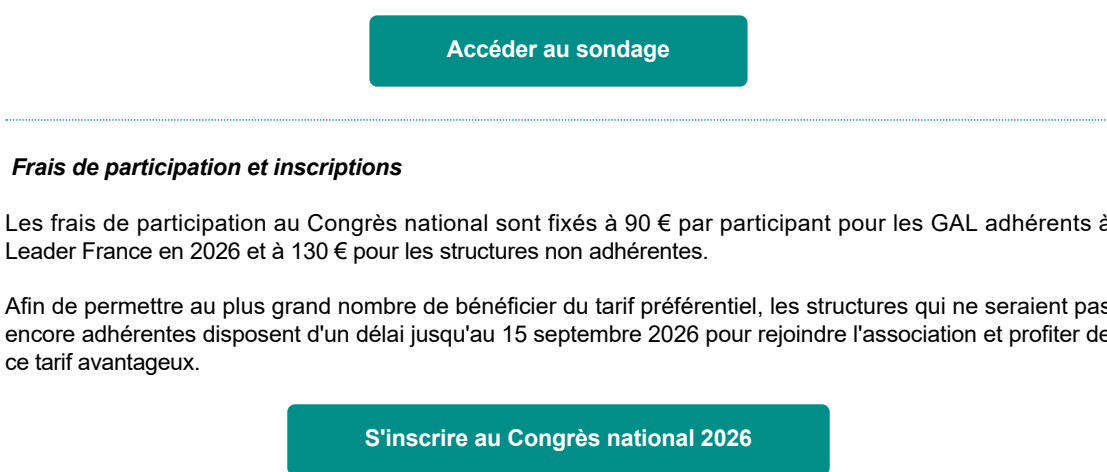
Leader France aura ainsi le plaisir d'accueillir **Piotr Sadlocha**, président d'ELARD (European LEADER Association for Rural Development), qui apportera son éclairage sur les enjeux européens du programme LEADER et les actions de plaidoyer conduites en faveur du D.L.A. **Fabienne Keller**, députée européenne et membre de la commission des budgets du Parlement européen, participera également à nos échanges afin de partager son analyse des négociations relatives au futur Cadre financier pluriannuel 2028-2034 et de leurs implications pour les politiques européennes de développement rural.

Piotr Sadlocha
Président d'ELARD

Fabienne Keller
Députée européenne



Le programme prévisionnel



Le programme présenté est susceptible de modifications. Les dates, horaires et actions proposées peuvent être ajustés.

Contribuez à façonner le Congrès national

Parce que ce Congrès est avant tout le vôtre, nous souhaitons construire un programme qui réponde au plus près des préoccupations et des attentes des GAL. Ainsi, nous vous invitons dès à présent à nous faire part des thématiques, enjeux ou retours d'expérience que vous souhaitez voir abordés grâce au lien ci-dessous. Vos contributions nous permettront de construire un Congrès au plus près des réalités de vos territoires.

[Accéder au sondage](#)

Frais de participation et inscriptions

Les frais de participation au Congrès national sont fixés à 90 € par participant pour les GAL adhérents à Leader France en 2026 et à 130 € pour les structures non adhérentes.

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier du tarif préférentiel, les structures qui ne seraient pas encore adhérentes disposent d'un délai jusqu'au 15 septembre 2026 pour rejoindre l'association et profiter de ce tarif avantageux.

[S'inscrire au Congrès national 2026](#)

Assemblée Générale Ordinaire 2026

Afin de consacrer pleinement le Congrès national aux échanges présentiels, aux tables rondes et aux réflexions collectives concernant l'avenir de LEADER, l'Assemblée Générale annuelle ordinaire de Leader France se tiendra en ligne le **9 octobre 2026 à 14h30**, comme le prévoient les nouveaux statuts adoptés en 2025.

Ce rendez-vous statutaire permettra de revenir sur les actions menées par la fédération au cours de l'année écoulée, de présenter le bilan moral et le bilan financier de l'association, ainsi que d'échanger sur les perspectives et les orientations du réseau.

[S'inscrire à l'Assemblée Générale 2026](#)

Les échanges



Deux temps d'échange avec le Ministère pour préparer l'avenir de LEADER

Suite à la forte mobilisation des Groupes d'Action Locale dans le cadre du plaidoyer coordonné par Leader France, notre fédération a participé en juillet à deux temps d'échange importants avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire afin d'aborder la préparation de la programmation européenne post-2027, au cours du mois de juillet et l'avenir du programme LEADER.

Le 8 juillet, Thibaut Guignard, président de Leader France, et Elyse Lebreuilly, secrétaire générale, ont rencontré François Blanc, conseiller en charge des affaires européennes et étrangères, de la PAC actuelle et future, ainsi que Yves Auffret, directeur du service Gouvernance et gestion de la PAC. Cette première réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre de la programmation LEADER 2023-2027, en abordant notamment les disparités observées entre régions, les difficultés d'articulation entre les échelons locaux, régionaux et nationaux du circuit de gestion, ainsi que les premières perspectives relatives à la future programmation.

Suite à cette première rencontre, le cabinet de Mme Annie Genevard a organisé, le 21 juillet, une visioconférence réunissant près de 220 représentants de GAL, Leader France et Régions de France. Cette rencontre a permis de faire un premier état des lieux des négociations en cours sur le futur cadre financier pluriannuel 2028-2034 et d'aborder la mise en place du futur Plan de Partenariat National et Régional (PPNR). Les représentants du Ministère ont présenté les éléments actuellement connus, les prochaines échéances ainsi que les nombreuses décisions qui restent à constituer aux niveaux européen, national et régional.

Au-delà des informations communiquées, ces deux rencontres ont confirmé la volonté commune du Ministère, de Régions de France et de Leader France de poursuivre un dialogue étroit tout au long de la construction de la programmation post-2027. Dans un contexte où de nombreux arbitrages restent à venir, cette concertation sera essentielle pour préparer les futures modalités de mise en œuvre de LEADER et défendre un programme toujours plus adapté aux réalités des territoires ruraux.

Leader France remercie l'ensemble des GAL qui se sont mobilisés en relayant le courrier de plaidoyer à destination de Mme Annie Genevard. Cette mobilisation collective a permis de démontrer l'engagement des territoires en faveur de l'avenir du programme LEADER et a établi un dialogue direct avec le cabinet de la Ministre. Les échanges étant engagés, **Leader France invite désormais les GAL à ne plus adresser ce courrier à Mme Annie Genevard**. Les travaux de concertation se poursuivront désormais dans le cadre du dialogue instauré avec le Ministère et Régions de France. La boîte à outils sera mise à jour début septembre pour poursuivre le plaidoyer en direction des autres parties prenantes.

Les adhérents peuvent retrouver le compte rendu détaillé de la visioconférence du 21 juillet, ainsi que les principaux enseignements de ces échanges, dans leur espace adhérent.

[Découvrez le compte-rendu dans l'espace adhérent](#)[Obtenir l'accès à l'espace adhérent](#)

Localitis revient sur les enjeux de la programmation LEADER : un échange avec Leader France

Nos échanges avec la rédaction de Localitis ont donné lieu à la publication de l'article « Entre deux programmations, Leader France sur le qui-vive », qui revient sur la situation actuelle du programme LEADER et les enjeux soulevés pour sa mise en œuvre dans les territoires.

Ces échanges ont permis de souligner les difficultés persistantes de mise en œuvre de la programmation 2023-2027 dans plusieurs régions, ainsi que les fortes disparités observées en matière de conventionnement et de paiements. Leader France a rappelé que, malgré des dynamiques contrastées selon les territoires, l'enjeu reste de garantir un déploiement fluide et équitable du programme pour l'ensemble des Groupes d'Action Locale.

Les discussions ont également porté sur la nécessité d'anticiper dès à présent la future programmation post-2027, afin de sécuriser le cadre de mise en œuvre et d'offrir davantage de lisibilité aux acteurs locaux. Dans ce contexte, cet échange avec la rédaction de Localitis contribue à nourrir le débat public sur l'avenir du développement rural et sur la place du programme LEADER dans les politiques européennes à venir.

[Découvrir l'article](#)

Évaluer la valeur ajoutée de LEADER : Leader France au rendez-vous

Le 7 juillet dernier, Leader France, représentée par Elyse Lebreuilly, Secrétaire Générale, a participé à un atelier national consacré à l'évaluation du programme LEADER, organisé avec l'appui de Régions de France et du Helpdesk européen d'évaluation de la PAC.

Cette journée de travail a réuni représentants des GAL, autorités de gestion et experts européens afin d'échanger sur les méthodes permettant de mieux démontrer la valeur ajoutée de LEADER. Les discussions ont notamment rappelé l'importance de pouvoir objectiver les effets du programme au-delà des seuls indicateurs financiers, en mettant en lumière sa contribution à la gouvernance locale, au renforcement du capital social, à l'ancrage territorial des projets et à l'innovation dans les territoires ruraux.

Les ateliers ont permis d'identifier plusieurs axes prioritaires pour les futures démarches d'évaluation, parmi lesquels la qualité de la gouvernance des GAL, la mobilisation des acteurs publics et privés, la création de nouveaux partenariats ou encore les effets durables des projets soutenus. Les échanges ont également souligné la nécessité de développer des outils d'évaluation adaptés, associant indicateurs quantitatifs et approches qualitatives afin de mieux rendre compte des spécificités de la méthode LEADER.

Ces travaux contribueront à alimenter les réflexions engagées au niveau national et européen en vue de renforcer la démonstration de la plus-value de LEADER, dans la perspective de la prochaine programmation.

Afin de permettre aux GAL de s'approprier ces réflexions, un **compte rendu complet de l'atelier est mis à disposition des GAL adhérents** dans l'espace adhérents du site internet de Leader France.

Les GAL adhérents qui ne disposent pas encore de leurs identifiants pour accéder à l'espace adhérents sont invités à nous contacter via le bouton ci-dessous.

[Découvrez le compte-rendu dans l'espace adhérent](#)[Obtenir l'accès à l'espace adhérent](#)

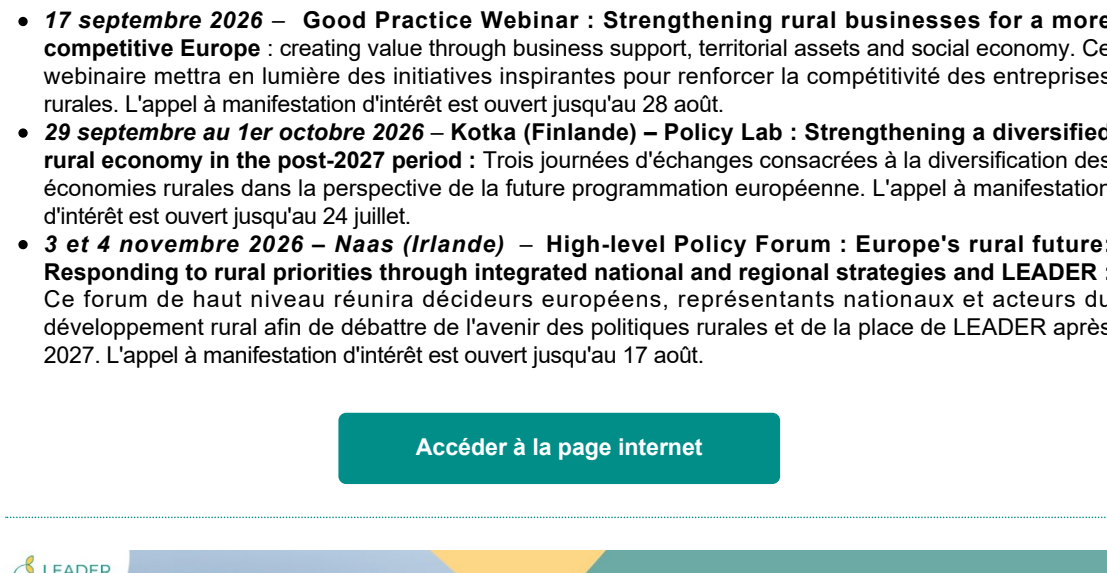
Les projets



Le projet G.R.A.I.N. représenté lors de l'URC 2026

Dans le cadre du projet G.R.A.I.N. (Governance, Rural Action and Inclusive Networks), Leader France a participé à l'édition 2026 de l'Ukraine Recovery Conference (URC), représentée par Aelig Le Gentil, coordinatrice du projet. Cette conférence a constitué une occasion privilégiée de promouvoir l'approche LEADER et d'échanger avec de nombreux acteurs européens engagés dans le développement territorial et la coopération entre espaces ruraux et urbains.

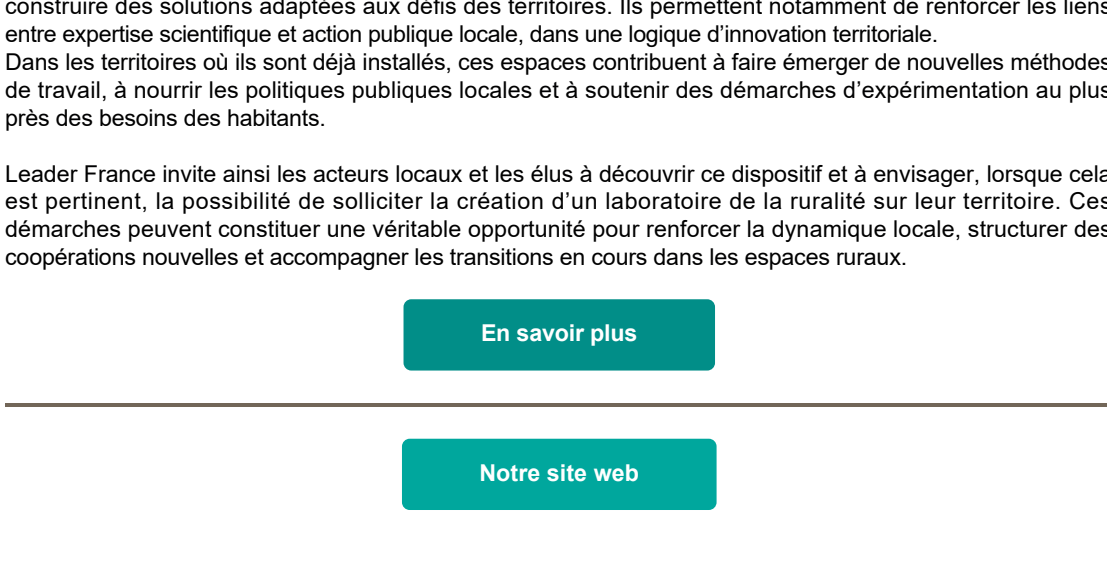
En amont de l'événement, Leader France a également pris part au side event organisé le 24 juin par ALDA, partenaire du projet G.R.A.I.N. Ces rencontres ont permis de valoriser les avancées du projet, qui accompagne actuellement la création de six GAL pilotes en Ukraine et l'élaboration de leurs stratégies de développement local. Elles ont également contribué à renforcer les liens avec les réseaux européens mobilisés en faveur de la gouvernance locale, de la participation citoyenne et de la résilience des territoires ruraux.



Projet G.R.A.I.N. : lancement du cycle de webinaires d'acculturation à destination des territoires ukrainiens

Début juillet, Leader France a lancé un cycle de cinq webinaires dans le cadre du projet G.R.A.I.N. destiné à accompagner les six territoires pilotes ukrainiens dans la découverte de l'approche LEADER. Organisés avec les partenaires européens du projet, ces sessions ont réuni experts, réseaux nationaux et représentants de GAL français, polonais et moldaves.

Les échanges ont porté sur les principes fondamentaux de LEADER, la gouvernance et le fonctionnement des Groupes d'Action Locale, l'animation territoriale, la participation des acteurs locaux, ainsi que la préparation des futures stratégies de développement local. Ce cycle constitue une étape essentielle dans le renforcement des capacités des territoires ukrainiens et dans la création d'un socle commun de connaissances avant la mise en place de six GAL pilotes en Ukraine. Il marque également une nouvelle avancée concrète du projet G.R.A.I.N. en faveur du développement rural et de la gouvernance locale en Ukraine.



Leader France, partenaire du projet ARABLE

Le 30 juin dernier, Camille Vallée, animatrice du réseau des GAL, et Elyse Lebreuilly, secrétaire générale de Leader France, ont participé à Paris au lancement du projet ARABLE (Accès en ruralité à une alimentation bio et locale), porté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique. Lauréat de l'appel à projets ANIMERA 2.0 du Réseau National Agricultures et Ruralités (RNAR), ce projet s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les liens entre enjeux agricoles et ruraux à travers des actions partenariales et innovantes à l'échelle nationale.

ARABLE prévoit dans un premier temps d'identifier un état des lieux de la consommation et de la perception des produits biologiques en milieu rural, d'identifier les initiatives favorisant l'accès à une alimentation saine et locale, puis de réaliser plusieurs diagnostics territoriaux. Ces travaux serviront ensuite de base à des actions de sensibilisation, à des formations et à la mise en œuvre d'actions concrètes adaptées aux besoins identifiés. Leader France se réjouit de contribuer à cette dynamique, qui fait écho aux enjeux de transition alimentaire portés par de nombreux territoires LEADER.

[En savoir plus](#)